

## Le système éducatif japonais

Le système éducatif japonais comprend en principe 6 ans d'école primaire, 3 ans de collège, 3 ans de lycée et 4 ans d'université (ou deux ans d'IUT). À Nishinomiya, il y a également des écoles maternelles, des écoles d'enseignement obligatoire et des écoles de soutiens spéciaux.

Parmi ces établissements scolaires, l'école primaire, le collège et les écoles d'enseignement obligatoire sont obligatoires.

L'entrée au lycée et au collège est en principe décidée en fonction des résultats des examens d'entrée. Il existe aussi des collèges et lycées professionnels offrant un enseignement professionnel et technique. Il existe également pour les enfants qui ont besoin de soutiens spéciaux, comme les enfants handicapés, etc., des écoles de soutiens spéciaux adaptées en fonction de leur handicap.

Il existe des établissements scolaires nationaux créés par l'Etat, d'autres par les préfectures, les villes, les arrondissements, ou les villages, ainsi que des établissements scolaires privés créés par des associations.

L'année scolaire commence en avril et se poursuit jusqu'en mars de l'année suivante.

Renseignements :

Service de l'enseignement scolaire du Département de l'éducation de Nishinomiya  
Tél 0798-35-3857

Remarques:

\*\*Pour plus de détails, demandez à une personne comprenant le japonais de se renseigner pour vous auprès de l'établissement concerné à l'aide des renseignements ci-dessus.